

Projet d'Accord PSE signé chez AAA

Ce jour, vendredi 16 Octobre 2020, **FO et la CFE-CGC AAA ont signé le projet d'Accord PSE.**

Jusqu'au bout, nos deux organisations ont pris le parti du **dialogue** et de la **négociation** avec la Direction pour obtenir **le maximum d'avancées pour les salariés** ; autant pour ceux qui malheureusement seront amenés à nous quitter mais aussi pour ceux qui resteront.

La décision prise fut compliquée et douloureuse mais nous l'assumons car nous ne voulions pas que la Direction envoie la proposition initiale du 03/07/2020, il en va de **l'intérêt des salariés et la survie de l'entreprise.**

Nous avons analysé ce projet **dans sa globalité** même si certaines régions sont plus fortement touchées, et nous le regrettons. Cet accord permet d'obtenir **un socle de garanties pour les salariés**. Nous avons été à l'écoute des salariés en tant que leurs représentants, nous avons suivi les recommandations.

Récapitulatif des principales mesures négociées (sous réserve de validation par la DIRRECTE) :

	AVANT	MAINTENANT
Nombre de postes supprimés	719 + 59 postes à pourvoir	567 + 65 postes à pourvoir soit 502 licenciements envisagés
Congé de Reclassement (CR)	4 mois	6 mois (9 mois pour les plus vulnérables) + 2 mois sup. d'accompagnement individualisé non financier
	Rémunération à 65%	Rémunération à 70%
Cabinets de Reclassement	1 entité Aéromobilités	3 entités Aéromobilités HRCP TINGARI
Priorité de réembauchage	12 mois	18 mois
Plan de Départ Volontaire	Non prévu	Prime forfaitaire de 5000€ + 8000€ si création d'entreprise Applicable pour les CSP concernées par une suppression de poste Réintégration dans le CR si échec
Prime de retour rapide à l'emploi	Non prévu	50% du salaire des mois restants du CR hors préavis
Prime supra-légale (en mois de salaire)	Collaborateur > 58ans = 1 mois Collaborateur en situation d'handicap = 2 mois	Collaborateur > 55ans = 1 mois Collaborateur en situation d'handicap = 2 mois Collaborateur en situation familiale vulnérable = 1 mois
Budget formation		
Adaptation au poste	1500€	3000€
Adaptation au poste > 55ans	2000€	3500€
Reconversion (longue)	5000€	8000€

Nous serons vigilants à la bonne application de ces mesures via les commissions de suivi avec **un intérêt fort sur les Risques Psychosociaux.**